

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 9 juillet 2018, à 20h00, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

- M Yanick Baillargeon, maire
- M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
- MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
- M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2018
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Avis de motion : Règlement 2018-013 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2005-009 pour une augmentation du fonds de roulement »
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Avis de motion règlement 2018-012 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2007-004 intitulé « Règlement 2007-004 décrétant un programme d'aide financière et de crédit de taxes pour les secteurs commercial et industriel » »
 - 8.2 Déphosphatation : Décompte progressif final
 - 8.3 Assurance municipale : Modification
 - 8.4 Vente de terrain : Autorisation de vente du Lot 4 595 455
 - 8.5 Programme de gestion des actifs municipaux : Autorisation de présentation d'une demande de subvention
 - 8.6 Réfection des trottoirs : Mandat de réalisation conditionnel
 - 8.7 MRC Domaine-du-Roy : Fonds de développement des territoires – volet territorial - : Autorisation de présentation d'une demande de subvention

- 8.8 Caserne de pompiers : Décompte progressif #8
- 8.9 Achat de terrains : Autorisation d'achat lot 4 595 400 et lot 4 595 409

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. VOIRIE

- 10.1 Réfection avenue des Jardins Est et route St-Joseph Nord : Libération de la retenue

11. SERVICES PUBLICS

- 11.1 Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean : Conteneur de chasse

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Comité d'embellissement :
 - 12.1.1 Autorisation de création
 - 12.1.2 Autorisation d'ouverture d'un compte bancaire et autorisation de signatures

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Club de motoneige Les Loups du Nord inc. : Droit de passage

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Complexe sportif : Autorisation d'achat d'une zamboni
- 14.2 Motion de félicitations Les Loups au Volant : Festival des Camionneurs
- 14.3 Sentiers multifonctionnels : Boucle La Doré/Saint-Félicien/Saint-Prime

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2018-07-138

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2018-07-139

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2018

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 4 juin 2018 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Le 4 juin, j'ai participé à la conférence de presse pour la téléphonie cellulaire et à la séance régulière du conseil municipal. Le 5 juin, j'ai participé à la rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. Le 7 juin, j'ai participé à une rencontre avec BlackRock ainsi qu'au Colloque Regard vers le Nord. Le 11 juin, j'ai participé à une rencontre avec le Député pour le projet de piste cyclable. Le 12 juin, j'ai participé au comité intermunicipal

en incendie et à la séance publique de la MRC Domaine-du-Roy. Le 19 juin, j'ai participé à la visite des installations municipales, à la conférence de presse d'Accès Transport et à une rencontre de mobilisation sur la forêt pour la relance de Alliance Forêt Boréale. Le 20 juin, j'ai participé à la rencontre du comité de Sécurité publique. Le 21 juin, j'ai participé à l'ouverture officielle du nouveau musée amérindien. Le 26 juin, j'ai participé à un plénier de la MRC Domaine-du-Roy. J'ai participé à plusieurs activités entourant la fin de semaine du Festival des Camionneurs ainsi qu'au Tombe à l'eau. Le 4 juillet, j'ai participé à une rencontre du comité de réseautique. Le 5 juillet, j'ai participé à la rencontre pour la corvée collective à La Doré.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de juin 2018 selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a été absent pour le mois.

Katia Duchesne a participé à une rencontre du comité d'embellissement, à une rencontre de la CADLD, à la visite des installations municipales, aux activités du Festival des Camionneurs dont le Tombe à l'eau et à la rencontre de la corvée collective.

Serge Allard a participé à une rencontre du Centre des Loisirs et aux activités du Festival des Camionneurs dont le Tombe à l'eau.

Michel Simard a participé à la rencontre du Moulin des Pionniers, à la rencontre de la CADLD et aux activités du Festival des Camionneurs dont le Tombe à l'eau. Il désire remercier les employés municipaux qui s'impliquent dans le kiosque du Festival des Camionneurs. Il désire remercier les gens qui ont participé au Relais pour la vie du Haut-du-Lac.

Hélène Gagnon a participé à la rencontre de la Résidence Dorée, à la Fête des Voisins, à la rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, à la conférence de presse du Musée du Fromage, au lancement du livre des Augustines et aux activités du Festival des Camionneurs.

Pierre-Paul Lalancette a participé à la rencontre de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons et aux activités du Festival des Camionneurs.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2018-07-140

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de juin 2018 de la Municipalité au montant de 395 999.91\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	379 114.24\$
- Complexe sportif	14 781.76\$
- Centre des Loisirs	1 297.08\$

- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>806.83\$</u>
	395 999.91\$

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2018-07-141

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal de modification des achats du mois de mai 2018 de la Municipalité au montant de 53.07\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	92.00\$
- Centre des Loisirs	<u>-38.93\$</u>
	53.07\$

POINT 5.2

RÉSOLUTION 2018-07-142

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 2018-013 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2005-009 POUR UNE AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT »

Avis de motion est donné par Michel Simard que lors d'une prochaine séance, le règlement 2018-013 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2005-009 pour une augmentation du fonds de roulement » sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. Une dispense de lecture est demandée.

POINT 6.0

RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE JUIN 2018

Le résumé de la correspondance du mois de juin 2018 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2018-07-143

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2018-012 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2007-004 INTITULÉ « RÈGLEMENT 2007-004 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE ET DE CRÉDIT DE TAXES POUR LES SECTEURS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL » »

Avis de motion est donné par Yoland Bau que lors d'une prochaine séance, le règlement 2018-012 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2007-004 intitulé « Règlement 2007-004 décrétant un programme d'aide financière et de crédit de taxes pour les secteurs commercial et industriel » » sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. Il précise quelles catégories de projets sont visées. Une dispense de lecture est demandée.

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2018-07-144

DÉPHOSPHATATION : DÉCOMPTÉ PROGRESSIF FINAL

CONSIDÉRANT le projet de déphosphatation et de mise aux normes;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de WSP, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif final au montant de 53 109.82\$, plus les taxes applicables pour le projet de déphosphatation et de mise aux normes.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2018-07-145

ASSURANCE MUNICIPALE : MODIFICATION

CONSIDÉRANT l'emphytéose liant la Municipalité de la Paroisse de La Doré à la Fabrique Notre-Dame-de-La-Doré;

CONSIDÉRANT la nécessité de la part de la Municipalité d'assurer les biens et la partie de l'édifice utilisée;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Municipalité de la Paroisse de La Doré et la Fabrique Notre-Dame-de-La-Doré à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré confirme qu'elle assume 50% de la valeur de reconstruction tel qu'évalué par Cévimec-BTF. La valeur assurable totale du bâtiment est de 4 732 000\$ dont 2 366 000\$ sera assurée par la Municipalité et le même montant sera assuré par la Fabrique. Le tout est rétroactif au 27 novembre 2017.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2018-07-146

VENTE DE TERRAIN : AUTORISATION DE VENTE DU LOT 4 595 455

CONSIDÉRANT la résolution 2007-06-126 intitulée « Vente de terrains résidentiels »;

CONSIDÉRANT QUE l'offre et promesse d'achat de Nadia Gauthier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la vente du lot 4 595 455 à Nadia Gauthier, et ce pour la somme de 500\$, plus les taxes applicables. Les frais de contrat, les frais de notaire, de cadastrage et d'arpentage, si nécessaire, sont à la charge de l'acquéreur. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2018-07-147

PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT le projet de mise à jour du plan d'intervention auprès du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut acquérir un programme de gestion des actifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la direction générale à présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour la mise à jour du plan d'intervention municipal;

- s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :
 - logiciel de gestion des actifs;
 - mise à jour du plan d'interventions;
 - formation des employés municipaux;
- consacre 12 500\$ de son budget 2019 au financement des coûts associés à ce projet pour un projet total de 62 500\$.

POINT 8.6

RÉSOLUTION 2018-07-148

RÉFECTION DES TROTTOIRS : MANDAT DE RÉALISATION CONDITIONNEL

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié;

CONSIDÉRANT les deux (2) propositions reçues;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de l'ingénieur au dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate Fernand Boilard inc. pour la réalisation du projet de réfection des trottoirs, et ce, pour la somme de 132 977.25\$, plus les taxes applicables, le tout, conditionnel à la réception de la confirmation de la subvention gouvernementale. Les sommes seront prises dans le fonds de roulement pour la différence avec la subvention.

POINT 8.7

RÉSOLUTION 2018-07-149

MRC DOMAINE-DU-ROY : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES –
VOLET TERRITORIAL - : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE
DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT le Fonds de développement des territoires de la MRC Domaine-du-Roy – Volet territorial;

CONSIDÉRANT la stratégie de la main d'œuvre déployée par la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT la série « Fièrement d'ici... » de MATv;

CONSIDÉRANT QUE ladite série consiste à mettre en vedette des projets réalisés dans la région et qui contribuent au rayonnement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE MATv s'engage à fournir tout le soutien technique pour la production des capsules, la diffusion régionale de la série, la promotion sur les réseaux sociaux ainsi que des activités de promotion;

CONSIDÉRANT QUE le coût total par capsule est de 10 000\$;

CONSIDÉRANT QU'avec la participation des partenaires de MATv et de MATv, le coût requis par municipalité participante est de 3 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le projet est de portée territoriale;

CONSIDÉRANT QUE le matériel produit sera remis à chaque municipalité pour d'autre utilisation après les diffusions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à présenter une demande de subvention dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Volet territorial – de la MRC Domaine-du-Roy, et ce, pour la somme de 3 000\$. La direction générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires.

POINT 8.8
RÉSOLUTION 2018-07-150
CASERNE DE POMPIERS : DÉCOMPTE PROGRESSIF #8

CONSIDÉRANT le projet de construction de la caserne de pompiers;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de Ardoises architecture, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #8 au montant de 56 952.61\$, plus les taxes applicables pour le projet de construction de la caserne de pompiers.

POINT 8.9
RÉSOLUTION 2018-07-151
ACHAT DE TERRAINS : AUTORISATION D'ACHAT LOT 4 595 400 ET 4 595 409

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire implanter un nouveau secteur résidentiel dans le centre village;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède des terrains aptes à la construction résidentielle à proximité;

CONSIDÉRANT l'évaluation environnementale phase I pour le lot 4 595 409;

CONSIDÉRANT les caractérisations écologiques pour le lot 4 595 409;

CONSIDÉRANT les rapports de caractérisation environnementale des sols phase II pour ce même lot;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les propriétaires des lots 4 595 400 et 4 595 409, adjacents à un terrain municipal visé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat des lots 4 595 400 et 4 595 409. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires. Considérant que les achats comportent des parties privées, les modalités sont confidentielles.

POINT 10.1
RÉSOLUTION 2018-07-152
RÉFECTION AVENUE DES JARDINS EST ET ROUTE ST-JOSEPH NORD :
LIBÉRATION DE LA RETENUE

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Stantec, surveillant au projet en regard des travaux effectués ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la libération de la retenue pour un montant de 9 887.50 \$, plus les taxes applicables.

POINT 11.1
RÉSOLUTION 2018-07-153
RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC ST-JEAN : CONTENEUR DE
CHASSE

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Municipalité de La Doré est adjacent aux grands espaces de la Réserve faunique Ashuapmushuan et de la Branche-Ouest ;

CONSIDÉRANT QUE les chasseurs de gros gibiers et de sauvagine circulent sur notre territoire pour accéder à leur territoire de chasse ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré désire s'assurer que les carcasses de gibiers et de sauvagine ne seront pas délaissées dans des endroits inappropriés ;

CONSIDÉRANT le service de conteneurs de chasse offert par la Régie des matières résiduelles Lac St-Jean ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré :

- accepte le protocole d'entente présenté par la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean pour le service des conteneurs de chasse;
- s'assure d'une promotion adéquate de la RMR sur ce service à La Doré;
- accepte de défrayer les frais de location des conteneurs;
- accepte d'effectuer la surveillance et d'assurer la propreté des lieux;
- autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires.

POINT 12.1.1

RÉSOLUTION 2018-07-154

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT : AUTORISATION DE CRÉATION

CONSIDÉRANT QU'un comité d'embellissement existe depuis quelques années comme sous-comité de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de rendre le comité d'embellissement autonome afin de lui donner accès à certaines subventions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré rende officiel le comité d'embellissement. Les membres seront ceux déjà sur le comité en place.

POINT 12.1.2

RÉSOLUTION 2018-07-155

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT : AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT la résolution 2018-07-154;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que le comité d'embellissement possède un compte bancaire distinct mais relié à la Municipalité de la Paroisse de La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise l'ouverture d'un compte bancaire Desjardins relié au compte bancaire Desjardins de la Municipalité de la Paroisse de La Doré;
- informe la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy que les signataires suivants sont autorisés à signer les chèques pour ledit compte bancaire:
 - Yanick Baillargeon
 - Stéphanie Gagnon
 - Katia Duchesne
 - Karine Fortin

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2018-07-156

CLUB DE MOTONEIGE LES LOUPS DU NORD INC. : DROIT DE PASSAGE

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Les Loups du Nord inc. désire utiliser le pont de la rivière aux Saumons, propriété de la Municipalité pour leurs sentiers;

CONSIDÉRANT QUE ledit club présentera une demande de subvention de 50 000\$ pour la réfection dudit pont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde un droit de passage sur le pont enjambant la rivière aux Saumons et situé près du Moulin des Pionniers, et ce, pour les 10 prochaines années. Ledit droit de passage est conditionnel à l'investissement de 50 000\$ pour la réfection du pont.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2018-07-157

COMPLEXE SPORTIF : AUTORISATION D'ACHAT D'UNE ZAMBONI

CONSIDÉRANT QUE la zamboni du Complexe sportif aurait besoin d'un entretien;

CONSIDÉRANT QUE le coupe bordure ne répond plus aux normes;

CONSIDÉRANT QUE la zamboni ne répond plus aux normes de sécurité en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à procéder à l'achat d'une zamboni et un coupe bordure en bon état et répondant aux normes de la CNESST, et ce, selon la plus basse proposition reçue. Les sommes seront prises dans le fonds de roulement. Une demande de subvention sera faite à la Caisse Desjardins.

POINT 14.2

RÉSOLUTION 2018-07-158

MOTION DE FÉLICITATIONS : LES LOUPS AU VOLANT : FESTIVAL DES CAMIONNEURS

Une motion de félicitations est accordée unanimement par tous les membres du conseil au comité organisateur et aux bénévoles entourant l'organisation de la 37^e édition du Festival des Camionneurs. Malgré la température et toutes les embûches, le succès obtenu témoigne de votre dévouement et votre engagement.

POINT 14.3

SENTIERS MULTIFONCTIONNELS : BOUCLE LA DORÉ/SAINT-FÉLICIEN/SAINT-PRIME

Le maire informe la population qu'un sentier de vélo de montagne sera bientôt disponible pour faire le lien avec Saint-Félicien et Saint-Prime en passant par la montagne à Ouellet.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2018-07-159

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h40, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Questions

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale